

Pourquoi je souhaite entamer une formation BAFA ?

.....
.....
.....
.....

Quelles qualités me seront utiles ?

.....
.....
.....
.....

Quel animateur je voudrais être ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont mes centres d'intérêt ?

.....
.....
.....
.....

Expériences en animation ?

.....
.....
.....
.....

Attentes par rapport au stage ?

.....
.....
.....
.....

L'AROÉVEN C'EST AUSSI :

Des séjours de vacances pour les jeunes
de 4 à 17 ans

Retrouvez l'intégralité de nos séjours sur notre
site internet www.vacances-aroeven.fr ou
demandez notre brochure annuelle auprès de
notre secrétariat.



Aroéven

22 rue Beau de Rochas - 63110 Beaumont
Tél. 04 73 91 27 02 - Fax 04 73 91 63 93
aroeven.clermont-fd@aroeven.fr
www.aroeven-auvergne.fr/bafa



Mairie de Volvic

Service éducation/enfance - jeunesse
Place de la Résistance - 63530 Volvic
Tél. : 04 73 33 44 94 - 04 73 33 50 38
enfancejeunesse@ville-volvic.fr
www.ville-volvic.fr

FORMATION BAFA

2021



2021

DÈS 17 ANS

FORMATION BAFA

FORMATION GÉNÉRALE EXTERNAT
du 16 au 23 août 2021
Volvic (63)

FORMATION APPROFONDISSEMENT NATURE
du 25 au 30 octobre 2021
Infos à venir



BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

Inscription obligatoire sur le site: www.bafa-bafd.gouv.fr.

Cette démarche personnelle doit être impérativement effectuée. Dans le cas contraire le cursus de formation ne sera pas validé par le Ministère.

Vous disposez d'un délai de 30 mois pour effectuer votre formation.

Votre formation doit obligatoirement être effectuée dans l'ordre suivant :

- Une session de formation générale,
- Un stage pratique d'une durée d'au moins 14 jours en deux séjours au plus dans un centre de vacances habilité ou dans un centre de loisirs sans hébergement habilité dont le fonctionnement est permanent (votre stage peut se dérouler en 14 séances ou plus mais la durée doit représenter 14 jours effectifs d'animation).
- Une session d'approfondissement ou de qualification,

Inscription- règlement des frais :

Le bulletin d'inscription ci-joint est à adresser à l'Aroéven avec:

- Un chèque postal ou bancaire d'acompte de 80 euros compris dans les tarifs affichés qui ne sera pas remboursé en cas de désistement ou d'absence,
- Une photo d'identité récente collée sur le bulletin d'inscription
- N°d'inscription DDCCS (obtenu lors de votre inscription sur le site, www.bafa-bafd.gouv.fr)

TARIFS	Volvic							RLV ¹	Extérieurs
	Tranches	T1	T2	T3	T4	T5	T6		
Quotient	0-500	501-700	701-1000	1001-1200	1201-1500	1501-2000	+ de 2000		
Tarif BAFA ²	160€	180€	220€	240€	260€	280€	300€	340€	370€

¹ RLV Intercommunalité Riom Limagne Volcans
² avec aide financière de la commune de Volvic

Sous réserve de la délibération du conseil municipal du 25 mars 2021

Convocation

La convocation à la session de formation est envoyée par l'AROÉVEN 15 jours avant le début du stage. (Sous condition que le solde du stage a été versé -des facilités de paiement peuvent être accordées, nous contacter)

Hébergement / Demi-pension

Le stage se déroule en externat - repas tirés du sac (possibilité de réchauffer sur place)

Transport

Les frais de transport pour se rendre sur le lieu de stage ne sont pas pris en compte dans les tarifs

Absence - conditions de remboursement

Prévenir immédiatement l'Aroéven auprès de laquelle vous vous êtes inscrit. L'acompte ne sera remboursé que dans les cas dépendant de l'Aroéven (session annulée, complète, candidat ne remplissant pas les conditions d'inscription exigées). En cas de désistement, l'Aroéven retient 50€ au titre de frais de dossier.

Si le désistement intervient moins de 15 jours avant le début de la session, il sera retenu 80€.

Les demandes de report se traitent au cas par cas avec l'Aroéven organisatrice.

Le stage se déroule en continu, de date à date, de 9h à 18h, samedi, dimanche et jours fériés compris. Une veillée sera mise en place pour chacune des sessions. Aucune absence ne peut être autorisée. Tout stage commencé et/ou non validé est dû.

NOUVEAU !!!

FORMATION APPROFONDISSEMENT NATURE

du 25 au 30 octobre 2021

Infos à venir

LES AIDES FINANCIÈRES

Aides de la CNAF et les aides complémentaires CAF

Qui peut en bénéficier ?

Tout le monde, dès l'instant où la formation n'est pas prise en charge par un autre organisme (ASSEDIC, CNASEA, etc). Il n'y a aucune condition de ressources, ni d'être allocataire de la CAF.

Comment faire pour demander la bourse BAFA CNAF ?

En demandant un dossier directement au service Action Sociale, par courrier, par téléphone, lors d'une visite à leur Siège,

Autres aides possibles : Conseil Régional, Pôle emploi, MSA, comité d'entreprises, commune de Volvic...

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Photo d'identité
Prénom	
Adresse personnelle.....	
Code postal..... Ville.....	
Téléphone /	
Adresse mail @	
Date et lieu de naissance	
Age Nationalité.....	
Etudes en cours ou profession	
.....	
Précisez si vous avez un régime alimentaire particulier (allergies, végétarien...)	

Numéro d'inscription DDCCS (obtenu lors de votre inscription sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr)

Coordonnées téléphoniques d'une personne pouvant être jointe durant le stage

Nom, prénom.....
Téléphone

Inscription au BAFA Formation générale (externat)

Dates du stage : du 16 au 23 août 2021 de 9h à 18h

Lieu: Volvic(63)

Tarif: 370€ (externat)- chèque d'acompte de 80 euros lors de l'inscription ou confier tarif préférentiel volvic.

Concernant les mineurs : après avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions et vérifié que mon enfant sera âgé de plus de 17 ans le premier jour du stage, j'autorise mon enfant à participer à la session et j'autorise le directeur du stage à le laisser sortir pendant les temps libres et à faire pratiquer, si nécessaire, les interventions chirurgicales d'urgence.

Signature du participant majeur ou de la personne responsable du participant mineur: